

L'an deux mille seize, le vingt-sept avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Saulieu, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Laurence DUVIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MMES et MS Danièle OLIVIER, Raymond DEMOLLIENS, Jean-Maurice DOTTE, Philippe LECLERC, Patrick SCHIMEL, Maryline VASSEUR, Emmanuel DENORME, Amaury VANDEPUTTE, Nathalie RANSON, Sandra GERULUS, Pierre MALINGUE, Emmanuelle CHARROUX, Romain FRANÇOIS, Pascale PICARD, formant la totalité des membres en exercice.

Madame Sandra GERULUS est nommée secrétaire de séance.

1) REPRISE DU PLU PAR LA SOCIETE DIVERSCITES

Madame le Maire indique que suite à l'intervention de la société CIVIS représentant la couverture juridique de la commune, le cabinet BINON a transmis les fichiers modifiables nécessaires à la poursuite des travaux de révision. De ce fait, ce cabinet abandonne la fin de sa mission.

Madame le Maire présente ensuite la société « Divercités » et sa codirigeante Mme LOYER qui a donné son accord pour reprendre et finaliser l'étude du PLU en cours. Cette société implantée à BOVES a présenté un devis qui s'élève à la somme de 4 800 euros. Pour mémoire, la dernière situation du Cabinet BINON d'un montant de 2 107.20 euros correspondant à la phase 4 n'a pas été réglée.

Le surcoût étant moindre, madame le Maire propose donc de confier la fin de l'étude à cette société.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de confier la fin des travaux de révision à la société «Divercités» et autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

2) CREATION DE L'ENVELOPPE INDEMNITAIRE POUR LE CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TERRITORIAUX.

Madame le Maire souhaite créer le régime indemnitaire pour la filière animation compte tenu de la nomination de Madame Caroline GUENARD dans ce cadre d'emploi. Pour ce faire, elle propose au conseil Municipal de voter les crédits globaux pour le grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe. Elle précise que les coefficients retenus pourront être révisés librement par le conseil municipal.

Après débat, le conseil municipal décide de retenir, par 15 voix, le coefficient de 7.5 pour les adjoints d'animation de 2^{ème} classe, le crédit global maximum sera donc de 449.29 euros (montant de référence annuel) x 7.5 x 1 agent soit la somme de 3 369.68 euros. Ces crédits globaux seront modifiés chaque fois que le montant de référence sera revalorisé.

Madame le Maire propose également de réduire l'enveloppe affectée au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe du fait du départ à la retraite de Madame LELOIR.

Après débat, le crédit global maximum est donc ramené à 449.29 euros (montant de référence annuel) x 7.5 x 4 agents soit la somme de 13 478.70 euros.

Madame le maire précise ensuite qu'elle déterminera de manière individuelle le régime indemnitaire des agents en prenant en compte différents critères d'attribution tels que le niveau de responsabilité, l'animation d'une équipe, les agents à encadrer, etc.

3) QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire

Madame le Maire signale que suite à la réunion de lundi avec les services de l'eau et assainissement d'Amiens Métropole des projets d'aménagement ont été présentés. Des chiffrages seront établis courant juin.

Madame le Maire a relancé les services d'Amiens Métropole au sujet des travaux de plantation prévus sur la route de Plachy qui ne sont toujours pas réalisés à ce jour.

Une randonnée cyclotourisme traversera la commune le samedi 14 mai en matinée.

Madame OLIVIER

Du fait d'un déménagement à venir, le service pépinière d'Amiens Métropole a mis gratuitement à disposition des communes des arbustes. La commune a perçu 80 plants qui ont été plantés sur l'aire de jeux, à l'arrière de la cantine et aux panneaux d'entrée et de sortie de village.

La remise en peinture de la classe des CM a été réalisée durant les vacances de printemps. Des travaux similaires seront réalisés sur la troisième classe durant les vacances estivales.

Monsieur Raymond DEMOLLIENS

A la demande du SIVOM de Boves un recensement des trous et des superficies a été effectué. Le trou situé devant la propriété de Monsieur DEBEAUVAIS a enfin été comblé. Des affaissements de chaussée sont apparus, rue du 20 mai 1940 et rue de la cavée.

Monsieur Philippe LECLERC

Le spectacle pour le Noël des enfants est commandé pour le 13 décembre à 15h00.

Madame Pascale PICARD

Elle souhaite connaître la raison pour laquelle les talus de la route de Plachy ont été arasés en sortie de village. Il lui est précisé que ces travaux ont été réalisés par le Conseil Départemental sans que la mairie ait été avertie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h15.

Danièle OLIVIER

Raymond DEMOLLIENS

Jean-Maurice DOTTE

Philippe LECLERC

Patrick SCHIMEL

Maryline VASSEUR

Emmanuel DENORME

Amaury VANDEPUTTE

Nathalie RANSON

Sandra GERULUS

Pierre MALIGNUE

Emmanuelle CHARROUX

Romain FRANÇOIS

Pascale PICARD

Le Maire
Laurence DUVIVIER